



FEUILLE D'INSCRIPTION

Aux accueils périscolaires et à la restauration scolaire

ANNEE 2022-2023

PREAMBULE :

Les inscriptions sont réalisées pour l'année scolaire. Les familles peuvent changer leur situation auprès de du régisseur ou de façon dématérialisée sur le portail famille : www.portailfamille.alpesdazur.fr

Les inscriptions sont modulables en ligne, dans les délais prévus à l'article 3.1 du règlement intérieur :

- 48 heures ouvrées avant pour la restauration scolaire
(Délais de 48hr ouvrées pour les annulations même sur présentation d'un certificat médical)
- La veille avant 17 heures pour les accueils périscolaires

Ecole de

ENFANT : Nom..... Prénom

Classe :

Enfant hébergé en famille d'accueil : OUI NON

Pour avoir l'accès à l'inscription des accueils sur votre espace personnel du portail famille et inscrire votre enfant de façon ponctuelle, cochez la case suivante :

Si vous connaissez les jours de fréquentation souhaité, cochez les cases correspondant aux jours de présence de votre enfant :

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Accueil du matin				
Restauration scolaire				
Accueil du Soir				

Si garde alternée, préciser : Semaine PAIRE Semaine IMPAIRE

	OUI	NON
ALLERGIES ALIMENTAIRES*		
REPAS SANS PORC		

*En cas d'allergie alimentaire, la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (P.A.I.) est exigée. Renseignement auprès du régisseur inscription@alpesdazur.fr

Je soussigné (e),....., certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à m'y conformer.

SIGNATURE DES RESPONSABLES LEGAUX DE L'ENFANT